

L'œuvre scientifique de l'École de Médecine d'Alger

L'importance des études médicales pour l'Algérie s'est imposée de très bonne heure à l'attention des pouvoirs publics, et à celle aussi des colons. Et il faut rendre à ces derniers cette justice qu'ils surent l'envisager dans toute son ampleur, non seulement comme devant se proposer pour but la santé des colons, proprement dits, mais celle de tous les habitants de la Colonie.

« C'est pourquoi, très peu de temps après la conquête, vers 1833, des Indigènes avaient été groupés dans des cours faits concurremment à l'hôpital du Dey et à celui de Mustapha, après entente entre les praticiens civils et militaires ». (D^r H. Blaise : L'École de médecine, ses origines, son évolution, son état actuel. 1900).

Dès 1849, la Société de médecine d'Alger réclamait une École de médecine et de pharmacie au chef-lieu de la Colonie.

En 1854, le Conseil municipal d'Alger établissait un projet pour cette école, dont un décret du 4 août décidait la création.

Enfin, en janvier 1859, le Conseil municipal votait les crédits nécessaires pour passer de la conception du projet à son exécution, sous l'initiative du D^r Bertherand, médecin principal de l'armée, qui devint le premier directeur de la nouvelle école de médecine et de pharmacie.

Celle-ci s'installa dans un humble local que lui concéda la Ville, rue René-Caillé. Elle eut huit professeurs titulaires et quatre suppléants. « L'hôpital civil et l'hôpital militaire (détail intéressant à retenir), furent invités à concourir au service de l'enseignement clinique. (D^r H. Blaise : *loc. cit*).

L'École préparait alors des praticiens surtout pour l'Algérie. Elle était, en ce qui concerne les sessions d'examens, placée dans la circonscription de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Montpellier. Les diplômes, délivrés par l'école, donnaient droit à l'exercice de la médecine et de la pharmacie dans toute l'étendue du territoire de la Colonie.

Les Indigènes, ayant reçu l'enseignement du degré supérieur dans les écoles arabes-françaises, étaient admis à l'école, sur la production de certificats spéciaux.

Les Étrangers (chrétiens et musulmans), étaient également admis à l'école, sur un certificat d'aptitude délivré par le Recteur de l'Académie d'Alger, pour les premiers, et par le Directeur du Collège arabe-français, pour les seconds.

Enfin, en 1864, les Israélites furent assimilés aux Étrangers, chrétiens et musulmans, conformément à leur statut personnel ; et cela dura jusqu'en 1870, jusqu'au jour où le décret Crémieux leur accorda la naturalisation en masse.

L'École poursuit ses destinées et grandit peu à peu sous les directions suivantes : celles de MM. Patin, Trollier, Texier, Bruch et Curtillet.

En 1877, Paul Bert exposa, devant le Parlement, un projet de loi en faveur du centre universitaire d'Alger et de son École de médecine en particulier. Celle-ci devait conduire ses élèves jusqu'au doctorat; elle obtiendrait deux chaires nouvelles. L'enseignement médical des indigènes recevrait des développements nouveaux : on ferait d'eux des praticiens analogues aux officiers de santé, qui ne pourraient exercer qu'en territoire indigène et dans des conditions spéciales que l'Administration déterminerait. Ce projet resta, en grande partie, lettre morte. L'École garda son rang d'École préparatoire. Cependant, en 1880, le nombre de ses professeurs fut porté à douze et celui des suppléants à six.

En 1883, deux chaires de cliniques complémentaires furent ajoutées et confiées à des médecins de l'hôpital civil.

1887 enfin, pendant la direction de M. Texier, marqua une étape importante dans la marche des Écoles supérieures : les Écoles des Lettres, de Droit, des Sciences, et de Médecine et de Pharmacie, furent transférées des modestes locaux qu'elles occupaient au centre de la ville dans les vastes bâtiments construits, sur les plans de MM. Dauphin et Petit, sur les hauteurs du camp d'Isly, à Mustapha. Parallèlement, l'hôpital civil avait considérablement amélioré son installation qui, plus tard, devait s'accroître encore de l'ambulance d'El-Kettar et de l'hospice Parnet.

En 1889, l'École fut jugée digne de recueillir le prix de tous ces efforts : elle fut élevée au rang d'École de plein exercice. Quatre chaires nouvelles y furent encore créées, et les chaires complémentaires devinrent magistrales.

Depuis lors, peu de modifications ont été apportées à la répartition des chaires : quelques-unes ont été fusionnées dans un but d'économie ; deux ont été confiées à des suppléants ; et une chaire nouvelle, celle de bactériologie et de parasitologie a été fondée.

C'est en 1893 que l'École paraît avoir atteint son apogée, du moins en ce qui concerne le nombre de ses élèves. Mais, il faut bien le dire, il y avait à cet accroissement insolite de la population scolaire des causes un peu spéciales : la loi militaire favorisait les étudiants en médecine ; l'officiat de santé, la pharmacie de seconde classe et l'herboristerie étaient menacés de disparaître à bref délai ; mais, en attendant, de grandes facilités étaient données aux officiers de santé pour obtenir la conversion de leur diplôme en celui de docteur ; et ce privilège s'étendrait jusqu'aux étudiants inscrits pour l'officiat. Du coup, le nombre de ceux-ci augmenta considérablement.

Depuis, il est revenu et se maintient à son taux normal.

L'École de médecine et de pharmacie, je viens de le dire, a pour but primordial de former des praticiens, c'est-à-dire des docteurs en médecine, des pharmaciens, des sages-femmes et des herboristes, destinés pour la plupart à exercer leur profession en Algérie.

Elle se propose aussi, par les travaux personnels de ses professeurs, de leurs suppléants et de leurs aides, de contribuer dans la mesure du possible, au progrès des sciences médicales et pharmaceutiques.

Il paraîtra peut-être, au premier abord, que la meilleure manière de montrer si elle s'est tenue à la hauteur de cette double mission, sera

d'énumérer tous les travaux publiés par ses professeurs. Mais, outre que cette sèche énumération risquerait d'être fastidieuse, je crois qu'elle serait d'autre part insuffisante : car, dans une école où l'enseignement pratique doit tenir et tient en effet une aussi large place à côté de l'instruction théorique, il faut bien mettre en parallèle avec les publications par le livre les leçons orales, cliniques et pratiques, les créations et les installations de cliniques, amphithéâtres, salles d'opérations ou de pansements, laboratoires, musées, bibliothèques, jardins botaniques, sociétés scientifiques, journaux spéciaux, etc., etc.

C'est donc par cette revue sommaire et parallèle que je terminerai cette notice. Pour ceux qui voudraient une nomenclature plus complète de la littérature médicale de notre École, ils pourront aisément la trouver en se référant aux rapports annuels sur la situation et les travaux des Écoles supérieures, et au travail du D^r H. Blaise, précité, auquel j'ai fait ici de nombreux emprunts.

A la clinique médicale et à la pathologie interne successivement passèrent MM. Léonard, Texier; Gros, Achille Cochez, Blaise et Scherb, qui tous s'efforcèrent d'inspirer à leurs élèves le dévouement aux malades et les saines doctrines de pathologie et de thérapeutique médicales appliquées. Mais ce n'est que depuis peu de temps qu'il leur avait été donné de compléter leurs leçons par les démonstrations du laboratoire, chimiques, bactériologiques et radioscopiques.

D'autre part les professeurs ont publié des monographies et des observations intéressantes. Je citerai les remarques de M. Gros sur les fièvres éruptives, sur les kystes et les abcès du foie : les recherches de MM. Texier et Cochez sur la tuberculose bovine ; celles de MM. Cochez et Moreau sur le typhus, sur le traitement de la tuberculose par les inhalations d'acide fluorhydrique ; les nombreuses communications de M. Cochez au *Bulletin médical* de l'Algérie ou à la Société de médecine d'Alger, et quantité de thèses inspirées à ses élèves.

La clinique chirurgicale et la pathologie externe, confiées à MM. Bertherand, Bruch et Spillmann, par intérim à M. Stéphann, et maintenant à MM. Vincent et Cabanes, avaient reçu plus tôt, probablement parce que la nécessité s'en était fait plus rapidement sentir, leurs perfectionnements essentiels : cabinets d'isolement, salles d'opérations et de pansements aseptiques. On peut dire qu'on y enseigne et qu'on y pratique la grande et la petite chirurgie avec une prudence et une maîtrise dignes des Facultés de la métropole.

M. Bruch a publié beaucoup d'intéressantes observations chirurgicales ; mais c'est surtout l'ophtalmologie qui l'a passionné. Et l'on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que c'est à son enseignement et à la pléiade d'excellents élèves qu'il a donnés à l'Algérie que l'on doit la diminution si remarquable des affections oculaires et notamment de l'ophtalmie granuleuse dans la Colonie.

M. Vincent a donné, lui aussi, beaucoup d'observations remarquables et publié d'importants travaux sur la chirurgie du pied, la pleurésie purulente et la pleurotomie, les kystes du foie et la laparotomie, les ruptures de la rate, etc.

La clinique ophtalmique est toute entière l'œuvre de M. Bruch, qui l'a pourvue d'une installation modèle et d'un outillage perfectionné, avant

de la transmettre à son successeur, M. Cange qui s'efforce de continuer les traditions du maître.

A la clinique d'accouchements et de gynécologie, MM. Trollier Merz, Goinard et Rouvier n'ont montré ni moins de zèle, ni moins de talent que leurs collègues des autres services, mais ils ont été jusqu'ici un peu moins favorisés des pouvoirs publics pour leurs aménagements, et il reste, sous ce rapport, des desiderata à combler. Mais nous croyons que l'on peut compter pour cela sur le titulaire M. Rouvier, avisé, énergique et persévérant.

La clinique des maladies des enfants est passée, à la mort du paternel et regretté M. Caussanel, aux mains de M. Curtillet, directeur actuel de l'École de Médecine. Elle est pourvue, comme les autres chaires chirurgicales, de tous les aménagements exigés par la technique et l'asepsie modernes. Les enfants y sont bien soignés et l'on y fait d'excellentes orthopédie et chirurgie infantiles.

La clinique de syphiligraphie et de dermatologie, créée par M. Gémy, n'a rien perdu de sa bonne et juste renommée qui s'étendait bien au-delà d'Alger, avec le titulaire actuel M. Brault, qui y a joint l'enseignement des maladies des pays chauds, et s'est efforcé, lui aussi, d'obtenir toutes les installations en rapport avec son service et son enseignement.

La chaire des maladies des pays chauds fut d'abord donnée à M. Treille qui s'y est plus spécialement occupé du paludisme, frappant volontiers d'estoc et de taille les doctrines classiques. Transformée en clinique, puis rattachée à la chaire de syphiligraphie et de dermatologie, elle est occupée maintenant par M. Brault. Ce professeur, sans délaisser le paludisme, se consacre moins exclusivement, moins révolutionnairement surtout à cette étude. Il ne néglige pas, pour cela, les autres maladies des pays chauds qu'il lui est loisible d'observer ; ses publications (*Traité des maladies des pays chauds. Hygiène de l'Algérie, etc.*) en font foi. Et il a eu le mérite de pressentir, dès 1898, la véritable étiologie de la maladie du sommeil.

L'amphithéâtre d'anatomie, les divers laboratoires et musées de physiologie, d'hygiène et de médecine légale, d'histologie et d'anatomie pathologique, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de pharmacie et de matière médicale, de bactériologie et de parasitologie se sont perfectionnés et enrichis par les soins de MM. Patin, Trolard, Labbé, Rey, Georges, Sézary, Moreau, Ramakers, Planteau, Guillemain, Julliard, Duval, Malosse, Ducruzel, Rouffilange, Fleury, Grimal, Marès, Durando, Trabut, Soulié, Chapus, Battandier, Beulaygue, Charles et Auguste Bourlier, Hérail, etc.

M. Trolard, dont les patientes recherches sur l'anatomie en général et sur la circulation cérébrale et l'anatomie des centres nerveux sont partout citées, n'a point borné son activité à cette partie des sciences médicales. Il s'est puissamment intéressé à l'hygiène, à la démographie, aux eaux minérales de l'Algérie. On lui doit la création des Crèches, de la Ligue du Reboisement, de l'Institut Pasteur grâce auquel l'École de Médecine est entrée en possession d'un admirable laboratoire de bactériologie et de parasitologie. Il rêvait de créer une morgue qui, outre les services qu'elle eût rendus à la ville d'Alger, eût contribué à faciliter à l'École l'enseignement de la médecine légale.

M. Guillemin a publié un *Traité de la voix humaine*.

M. Malosse s'est longuement consacré à l'étude des eaux minérales algériennes.

On doit à M. Hérail un *Traité des plantes médicinales* ; à MM. Battandier et Trabut, une *Flore algérienne* et un *Manuel d'histoire naturelle médicale* ; à M. Trabut, la création du jardin botanique médical à l'hôpital civil, puis son transfert aux Écoles supérieures. Très dévoué aux intérêts coloniaux, ce professeur est constamment à la recherche des moyens d'acclimater en Algérie de nouvelles espèces végétales utiles, et de défendre celles acclimatées déjà, la vigne notamment, contre les maladies parasitaires qui s'y attaquent.

M. Soulié est le fondateur de la ligue contre le paludisme en Algérie et l'auteur, en collaboration avec M. Moreau, d'un essai sur la répartition du paludisme en Algérie.

Il n'est guère, en somme, de question hygiénique ou médicale, intéressant la colonie qui n'ait été abordée par les professeurs de l'École.

Outre les travaux déjà cités, il convient de rappeler les recherches de Bertherand, Marès, Sambuc, A. Bourlier, Crespin, sur le climat et l'acclimatement ; ceux de Bertherand, Frison, Gros, A. Bourlier, Texier, Sésary, Cochez, Merz, Goinard, Blaise, Scherb, Brault, Soulié, Moreau et Saliège, sur les maladies épidémiques, typhoïde, typhus, fièvre de Malte, tuberculose, lathyrisme, malaria, erythème infectieux ; ceux de Gémy et de ses élèves, Raynaud et Vérité, de Rey et Julien, sur la syphilis.

Cette énumération de noms et de publications est déjà longue, et certes j'en oublie et des meilleurs. On me le pardonnera, car cette notice n'a pas pour but l'éloge individuel de tel ou tel, mais la mise en lumière des services rendus à la colonie par cette collectivité : l'École de Médecine.

Je devrais rappeler encore quelques noms parmi ceux qui furent les collaborateurs des professeurs : MM. Laporte, Leblanc, Sabadini, Denis, Labbé, Moggi, Aboulker, etc., mais il faut me borner.

Je ne puis cependant oublier de mentionner ici M. Murat que la confiance de ses collègues de l'hôpital a placé à la tête du service d'électricité médicale et de radiologie, dû à la générosité d'une bienfaitrice de l'hôpital.

Je dois citer la *Société de Médecine*, la *Gazette médicale de l'Algérie*, l'*Alger médical* et le *Bulletin médical de l'Algérie*, qui ont été des créations des professeurs.

Il serait souverainement injuste de ne pas rappeler, en terminant, à côté de l'œuvre propre des professeurs, l'utile collaboration de leurs suppléants, l'aide précieuse de leurs collègues médecins ou chirurgiens de l'hôpital, MM. Collardot, Battarel, Thiébault, etc., le concours enfin, trop aisément oublié parce que modeste, et pourtant si indispensable, des anciens élèves de l'École, aujourd'hui médecins communaux ou de colonisation, portant partout dans la colonie les bienfaits de l'éducation qu'ils ont reçue, contribuant à faire de l'École une mère de famille dont les nombreux enfants assurent les traditions.

D^r L. MOREAU.

Professeur à l'École de plein exercice de Médecine
et de Pharmacie d'Alger.